

DECRET N°72-22 du 8 février 1972

portant érection de l'Opération de Développement Agricole de l'Atacora en Centre d'Action Régionale pour le Développement Rural de l'Atacora (CARDER - ATACORA)

LE CONSEIL PRESIDENTIEL,

VU La Déclaration du 30 avril 1970, instituant un Conseil Présidentiel
VU L'Ordonnance N° 70-34/CP du 7 mai 1970, portant Charte du Conseil Présidentiel ;

VU Le Décret N° 70-81/CP du 7 mai 1970, portant formation du Gouvernement et le Décret N° 149 du 4 août qui l'a modifié ;

SUR proposition du Ministre du Développement Rural et de la Coopération ;

Le Conseil des Ministres entendu,

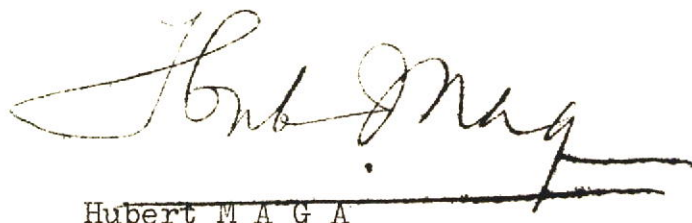
D E C R E T

ARTICLE 1er. - L'Opération de Développement Agricole de l'Atacora est érigée en Centre d'Action Régionale pour le Développement Rural de l'Atacora (CARDER ATACORA).

ARTICLE 2. - Le Ministre du Développement Rural et de la Coopération est chargé de l'exécution du présent décret qui sera publié et communiqué partout où besoin sera.

Fait à COTONOU, le 8 février 1972

par le Conseil Présidentiel,

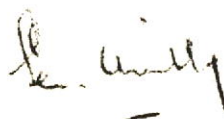


Hubert M A G A

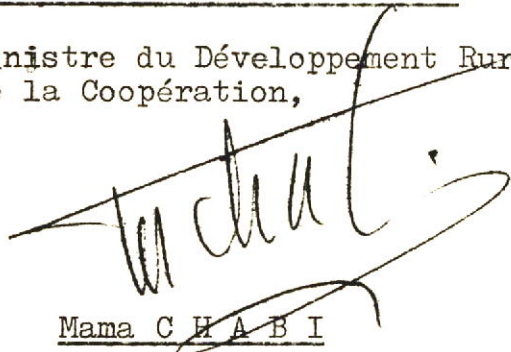


Justin AHOMADEGBE-TOMETIN

Le Ministre du Développement Rural
et de la Coopération,



Sourou-Migan APITHY



Mama C H A B I

Ampliations :

JORD 1 - PCP/SGG 10 - MCP 4 - MIS/DAI 8 - Ministères 12
CS 6 - DEP-DAGJL 4 - HC 2 -IAA-DCCT-DN 3 - Dtion Stat; 2
DFP+s/dtions 6 - Gde Chanc. 1 - Préf. ATACORA 3 -